

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste d'émargement de la séance n°

4

du C.A du

17 février 2020

La 1^{re} séance de l'année scolaire, quelle que soit la composition du CA, porte toujours le n°1

Catégorie : Membres de droit			Catégorie : Personnalité(s) qualifiée(s)		
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures
Chef d'établissement	GUIOCHET François		Désignée par l'inspecteur d'académie	COUTURIER Henri	Excusé
Adjoint			Désignée par le conseil général	SAINT-SULPICE Annie	
Gestionnaire	TESTON Christine		Catégorie : Membres de la communauté scolaire - ATOSS		
C.P.E.	MORIN Céline		Qualité	Nom Prénom	Signatures
Directeur adjoint de SEGPA			Titulaires	D'ANGELA Marylène	
Catégorie : Représentants des collectivités				DIOCHON Fabienne	
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Suppléants	BORRELLY Corinne	
Titulaires				CHAPELAN Julie	
Conseil général	GREFFET Christophe				
	LOUIS Mireille				
Commune	LAY Christian Représentant de l'EPCI (sans voix délibérative)		Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Enseignants		
	CARIOT Jean-François		Qualité	Nom Prénom	Signatures
Suppléants	BILLOUDET Guy		Titulaires	JAMBON Nicolas	Excusé
	BERNIGAUD Roland			PERROT Didier	
	DUPOIT Guy			POTIER DE LA VARDE Emilie	
	LAURENT Michèle			EYRAUD Emilie	
		BONNA Rachel			
		FUCHS Mélanie			
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Elèves			Suppléants	PONCET Laurent	
Qualité	Nom Prénom	Signatures		DELUGEAU Flora	
Titulaires	BERTRAND Juliette			BASSET Sylvaine	
	DUCROZET Emma				
Suppléants	LECRIVAIN Raphaël				
	VERMOREL Oscar				
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Parents					
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures
Titulaires	CAVILLON François		Suppléants	ACHILLE Stéphanie	
	CHAGNARD Fabien			CARLINO Yaya	
	DUFOUR Alexandre			GREGOIRE Stéphanie	Excusée
	GAUTHY Nadège			LACHENMAIER Adeline	
	LEQUEUX Sébastien			MULTIN Marion	
	ZANA GONCALVES Gaëlle			PAQUET-BRANCHY Céline	

PROCES-VERBAL du Conseil d'Administration

du mardi 17 février 2020.

M. GUIOCHET, principal du collège et président du CA, procède à l'appel. Il y a 21 votants : le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 18h05. **M. LEQUEUX** est désigné comme secrétaire de séance.

1 - Approbation de l'ordre du jour

- 1- *Approbation de l'ordre du jour*
- 2- *Approbation du PV de la séance du 28-11-2019*
- 3- *Bilan des sorties et voyages 2019*
- 4- *Budgets voyages et sorties 2020 : échange franco-allemand, Jersey, Paris, Colombey-les-deux-Eglises*
- 5- *Don du FSE*
- 6- *Conventions infirmerie*
- 7- *Adhésion à la ludothèque de la communauté de communes et activités vie scolaire.*
- 8- *Rentrée 2020-2021 : répartition de la Dotation Horaire Globale*
- 9- *Règlement intérieur*
- 10- *Questions diverses*

L'ordre du jour est voté à l'unanimité.

2 - Approbation du PV de la séance du 28/11/2019

Ledit PV est adopté à l'unanimité

3 – Bilan des sorties et voyages 2019

M. Cavillon, concernant le bilan financier du voyage d'échange avec l'Allemagne : « Comment se fait-il que le coût d'hébergement et de restauration soit si élevé ? ». Réponse de Mme Ruff : cela est dû à la halte à Paris pour 2 jours et une nuit.

Le bilan complément d'informations sur ce voyage de 2019 sera envoyé aux parents.

4 – Budgets voyages et sorties 2020 : échange franco-allemand, Jersey, Paris, Colombey-les-deux-Eglises

Tous les budgets prévisionnels sont à voter.

- **échange franco-allemand** : la subvention du département s'élève à 902€. Dans le cadre de cet échange sont prévues une sortie à Lyon pour tous ainsi qu'une à Châtillon et à Tournus pour les Allemands.

Madame Bonna s'interroge et s'inquiète du fait que seuls 3 accompagnateurs soient prévus en Allemagne. Monsieur Guiochet la rassure car, dicit Mme Roy, professeure d'Allemand, « Nous sommes dans le cadre d'un échange donc le personnel de l'Etablissement Allemand peut être considéré comme ressource d'encadrement. »

Monsieur Cavillon propose qu'une personne du Comité de jumelage encadre. Monsieur Guiochet répond par la négative car nous n'avons rien à exiger pour ces personnes là.

Vote à l'unanimité d'une participation des familles à hauteur de 110€.

- **Voyage à Jersey** : Subvention de la part du département à hauteur de 1 722€. De ce fait, la participation des familles passe de 380 à 345 €.

Vote à l'unanimité.

- **Voyage à Colombey les deux Eglises** : Celui-ci aura lieu le 21 février à la journée. Toutes les dépenses de la sortie sont couvertes par les subventions du département. **La participation des familles s'élève donc à 0€.**

Ce voyage se fera dans le cadre d'une triple commémoration :

- ° les 120 ans de sa naissance.
- ° les 80 ans de l'appel du 18 juin.
- ° les 50 ans de sa mort.

- **Voyage à Paris** : Comme pour le voyage à Colombey, les subventions couvrent la totalité des dépenses. **La participation des familles s'élève donc à 0€.**

5 - Don du FSE à hauteur de 299€ pour la classe défense à Paris voté à l'unanimité.

6 - Renouvellement des Conventions infirmerie pour 3 ans voté à l'unanimité.

Chaque mairie donne 1€ par élève d'école primaire par an.

Prévision d'achat d'audiogrammes, de toises.

7 – Adhésion à la ludothèque de la communauté de communes et activités vie scolaire :

La vie scolaire propose des ateliers chaque jour de 16h à 17h à des groupes de 10 à 12 élèves avec une priorité donnée aux Régime 1. L'objectif est d'aider à « décongestionner » l'étude.

Ateliers proposés : débat, jeux de société, relaxation, lecture, théâtre, origami, échecs...

Il sera possible d'emprunter 8 jeux à tester par mois.

Les parents d'élèves proposent de s'associer à l'adhésion.

Le coût de l'adhésion s'élève à 5€ par trimestre soit 20€ par an.

Adhésion votée à l'unanimité.

8 – Rentrée 2020 – 2021 : répartition de la Dotation Horaire Globale.

La DHG globale s'élève à 504 : 470 HP (5,75 pour Indemnités Missions Particulières, IMP) et 34 HSA. M. Guiochet espérait 25h de dotations supplémentaires.

Conversion d'1,5 HSA en HP.

Pour la rentrée, 8 élèves de moins sont prévus : 437 au lieu de 445.

Les HP incluent l'AS et l'Ulis.

Pour la rentrée, 17 divisions sont prévues avec 5 classes de 6^{ème} ce qui évitera de faire des groupes en sciences.

En 5^{ème}, 59 élèves choisissent espagnol en LV2, 54 l'allemand ce qui devrait représenter 3 groupes en espagnol et 2 en allemand.

Les groupes bloquent la souplesse.

M. Poncet notent que les conditions se sont dégradées niveau 4^{ème} en sciences technologiques. Idem en SVT : 29 élèves ne rentrent pas.

Les représentants des personnels souhaitent déposer une motion.

Seule la répartition de la DHG est votée : Pour : 2, contre : 13, abstention : 6.

9 – Règlement intérieur :

Concernant les tenues et inaptitudes en sport, l'élève, même dispensé va en sport sauf s'il est dans l'incapacité de se déplacer.

La précision concernant la fin de demi-journée pour les élèves qui ne peuvent pas se déplacer est retirée.

Pour le protocole, ce sont le médecin et l'infirmière scolaire qui décideront si l'état de l'élève lui permet d'accompagner sa classe sur le terrain de sport.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

10 - Questions diverses

Pour information, le congrès départemental des Sapeurs Pompiers aura lieu le 13 juin

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le mardi 31 mars 2020.

La séance est levée à 20h05.

Les personnels éducatifs du Collège du Renon demandent une DHG en hausse, pour un enseignement public de qualité.

MOTION

Les représentants élus des personnels constatent que la structure choisie pour l'an prochain (5,4,4,4) par le chef d'établissement correspond aux besoins; elles sera d'ailleurs la seule à assurer des conditions de travail dignes pour les élèves et les personnels. Cependant, ils s'inquiètent du montant insuffisant de l'enveloppe de DHG (504 h), qui entraînera l'an prochain des surcharges de classes pour deux niveaux : 5ème et 4ème, avec des classes de 27 à 29 élèves, qui ne sont pas de bonnes conditions pour apprendre et enseigner. La rentrée 2020 se tiendra donc dans les mêmes mauvaises conditions que celles de la rentrée 2019, les moyens alloués aux collèges de l'Ain étant aussi historiquement bas que l'an dernier.

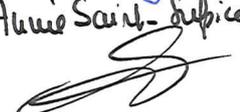
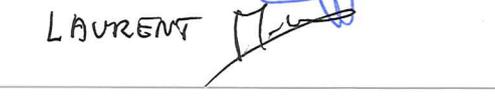
A nouveau cette année, le contingent d'heures supplémentaires alloué (34 HSA) est excessif, et même en augmentation. Ce contingent fragilise les postes existants et la répartition des HSA devient la préoccupation principale, bien loin des choix pédagogiques au bénéfice des élèves.

Ces deux éléments menacent des projets existants, la mise en place de groupes à hauteur des besoins (il en manquera en 4ème) et sont de nature à pénaliser les élèves les plus en difficulté.

Nous ne remettons pas en cause le travail du Chef d'Etablissement, contraint à réaliser la quadrature du cercle pour garantir au mieux la réussite des élèves, mais nous tenons à ce que nos demandes soient entendues:

- Une augmentation de l'enveloppe globale.
- Le transfert immédiat d'une partie des HSA en Heures-Postes, afin qu'aucune pression ne soit exercée sur les enseignants souhaitant les refuser au-delà de ce qu'ils peuvent refuser.
- Plus généralement, nous exigeons que le niveau collège redevienne une priorité de l'Etat, et cesse d'être une simple variable d'ajustement budgétaire.

La dotation étant pour l'instant insuffisante, aucune répartition ne saurait permettre un Service Public d'Education de qualité au collège du Renon.

BONNA Rachel (professeur)  PERROT  Egraud Emilie
AED 
Auné Saint-Euphise 
Nain C. (CPE) 
FUCHS Mélanie (coordonnatrice ULIS) 
PONCET Laurent (enseignement) 
BASSET Sylvaine (enseignante) 
GAUTHY Ludovic (RPE) 
CAVILLON François (RPE)
LEBOUX Sébastien (RPE)
MOLIN Marion (RPE)
PÂQUET-BRANCHY Céline (RPE)
TESTON 
JOCKON 
D'ANGRA 
LAURENT